



Edito

Pas de temps mort !

Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'été et la rentrée 2017 auront été placés sous le signe des travaux. Des écoles à l'espace Chardin en passant par le cimetière, les entreprises se succèdent pour mettre en œuvre les projets votés au budget 2017. Une course contre la montre pour ne pas gêner le fonctionnement scolaire et périscolaire notamment, dans une période où les entreprises sont également... en congés ! Nous vous proposons un premier état des lieux de ces travaux dans ce numéro de rentrée.

Cette rentrée, il faut bien l'avouer, est aussi placée sous le signe des craintes et des déceptions.

Crainte de voir notre budget d'investissement en déséquilibre suite à l'annonce du nouveau gouvernement (sans aucune concertation) de supprimer 300 millions d'euros de dotations au niveau national pour l'année en cours, alors même que les projets sont lancés voire terminés.

Déception d'apprendre au mois de juin qu'une classe de maternelle ferme en septembre, encore une fois sans aucune concertation préalable avec la commune. Cette façon de faire, aussi brutale qu'incompréhensible, n'a bien évidemment pas laissé le temps, ni aux élus, ni aux parents d'élèves d'organiser une quelconque négociation avec les services de l'Etat. Sur ces deux points, il conviendra rapidement d'ouvrir un débat national sur la place des communes et des élus locaux dans le dispositif démocratique de notre république, si l'on ne veut pas devenir de simples exécutants de décisions imposées depuis Paris.

Cet été nous aura aussi apporté son lot d'incivilités et de dégradations du matériel public. Nous y reviendrons en détail, mais le coût pour la collectivité est croissant et pose simplement le problème du respect des biens et des personnes. Une réflexion intercommunale est en cours sur le sujet.

Je termine par un petit clin d'œil amical et rempli d'émotion à Françoise Denis notre Secrétaire Générale de mairie, qui après 40 ans au service de Chavigny prend une retraite bien méritée. En notre nom à tous, je tiens d'ores et déjà à la remercier pour le travail accompli au service de la collectivité et des habitants.

Je vous souhaite à toutes et tous une belle rentrée !

Hervé TILLARD

Des incivilités et dégradations qui gâchent le quotidien !

Cela n'a pas pu vous échapper, depuis plusieurs mois, notre Commune est « victime » d'incivilités et de dégradations volontaires. C'est en priorité le matériel urbain et les bâtiments publics qui sont impactés. Ce sont des dizaines de tags qui fleurissent sur les murs, panneaux ou fontaines de la commune, mais aussi des dégradations plus lourdes comme des poubelles cassées ou brûlées, des dalles et margelles de fontaines tout simplement brisées... L'espace Chardin est lui aussi régulièrement vandalisé. Ainsi, tout au long de l'année, des plaintes sont déposées à la gendarmerie, mais rien n'y fait, les méfaits se poursuivent. A la lassitude des élus et personnel communal, s'ajoutent des coûts importants pour la commune, que l'on peut chiffrer à plus de 10.000 €/an pour Chavigny.

C'est pourquoi, il nous faut aujourd'hui réagir collectivement.

Concernant l'espace Chardin, vulnérable à cause de sa situation géographique, il a été décidé au budget 2017 de changer le système de vidéo surveillance par un dispositif plus performant et moins accessible et la mise en place d'éléments empêchant de monter sur le toit. D'une manière plus large, une réflexion intercommunale se met en place pour débattre, échanger et trouver à une échelle plus large des solutions face à ce fléau.

Mais les habitants de la commune ont également un rôle primordial à jouer. Si vous êtes témoins de dégradations ou d'incivilités, vous devez aider la collectivité à les stopper en prévenant, soit la brigade de gendarmerie, soit la mairie. L'anonymat est garanti. Il est en effet à la fois triste et insupportable que les efforts communs (mairie, associations et habitants) pour créer du « bien vivre ensemble » soient ternis par des actes volontaires qui ne respectent pas le bien public.

Nous comptons sur vous !



Du nouveau pour les Points d'Apport Volontaire (P.A.V.)

Depuis le mois de mai, deux nouveaux P.A.V. à Chavigny ont été installés par la Communauté de Communes Moselle et Madon (CCMM). En effet, l'objectif d'un P.A.V. pour 400 habitants vise à augmenter le volume de déchets triés et donc valorisés. L'intérêt est à la fois écologique, car le tri sélectif permet de valoriser les déchets plutôt que de les détruire, mais aussi financier, car l'incinération d'une tonne de déchets coûte cher (125,87€ la tonne), alors qu'un déchet valorisé donne lieu à une recette et à des aides des éco-organismes. Le pari est le suivant : plus les PAV sont proches des habitants, plus le geste de tri est facile. Les lieux d'implantation ont été choisis après concertation et débat au sein du conseil municipal avec comme critères : répartition équilibrée, facilité

d'accès pour les usagers et pour l'enlèvement des conteneurs. La CCMM prend en charge la fourniture des nouveaux conteneurs subventionnables ainsi que la réalisation de la dalle béton sur laquelle sont installés les conteneurs. Vous trouverez vos P.A.V. :

- Chemin de Châtel, Rue de Nancy et Rue Henri Dunant (Verre - Papiers - Textile)
- Rue du Pré Lassé (près du city stade) et Rue du Tram (en haut) (Verre - Papiers)



Un été de travaux

Le challenge était ambitieux : réaliser la quasi-totalité des travaux prévus au budget 2017 entre juillet et septembre, afin de limiter au maximum les nuisances, notamment pour les écoles.

Ainsi, ont été réalisés les travaux de rénovation des deux dernières classes à l'école élémentaire (peintures, plafonds, placards, couloir et éclairage spécifique LED) ainsi que la pose dans l'ensemble des bâtiments scolaires d'un système anticalcaire pour prolonger la durée de vie des équipements sanitaires.



A l'école maternelle, l'ensemble des éclairages intérieurs a été changé. Ce sont maintenant des luminaires LED aux couleurs vives qui ont fait place aux anciens, datant de... 1981 !

La sécurisation des écoles (comme exigé par les nouvelles directives post-attentats) est renforcée avec la mise en place de grillages hauts et de portails rehaussés, ainsi que des portiers vidéos aux entrées des deux écoles.

L'espace Chardin a également bénéficié du même traitement en voyant la majorité de l'éclairage modifié en LED. L'incidence sur la facture d'énergie n'est pas neutre. A titre d'exemple, l'économie attendue sur la salle est de 73%...

Toujours à l'espace Chardin, un dispositif empêchant d'accéder au toit et un nouveau système de vidéo surveillance seront opérationnels dans les prochains jours.

La rue de Châtel (du ralentisseur jusqu'à l'entrée du parking de l'espace Chardin) a été entièrement réhabilitée et élargie sur sa partie supérieure avec un aménagement piéton sécurisé et un dispositif d'éclairage LED sur tout le cheminement.



L'accès au cimetière et son allée centrale ont été transformés (suppression des marches et mise en enrobé) pour répondre aux règles d'accès Handicapés. Le portail a été déposé pour être transformé et adapté à la nouvelle hauteur de sol.

Un dispositif de fermeture automatique électrique y sera intégré pour

empêcher notamment les intrusions nocturnes. A noter qu'une étude est en cours pour placer face au cimetière une nouvelle fontaine dans les prochains mois.



Le petit parking au niveau de l'entrée de l'école maternelle (réservé aux personnes à mobilité réduite et aux mamans avec des poussettes) a été réaménagé avec la pose d'un enrobé, ainsi qu'un accès sans escalier pour rejoindre le parking de l'espace Chardin.

Pour être tout à fait complet en matière de travaux sur la commune, il nous faut bien évidemment évoquer l'aménagement de la phase I de la zone économique de Brabois-Forestière à proximité immédiate de l'autoroute. Les travaux se sont poursuivis tout l'été et touchent à leur fin... Dans quelques jours, les visites de commercialisation vont pouvoir débuter.

Si la baisse des dotations d'Etat pour 2017, annoncée par le gouvernement n'impacte pas notre commune, d'autres petits aménagements pourraient voir le jour dans les prochains mois, nous y reviendrons dans une prochaine publication municipale.

Un geste pour l'environnement, un geste pour la planète

Zéro pesticide.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les collectivités locales (et donc notre commune) ne peuvent plus utiliser de produits phytosanitaires pour désherber. Vous vous en êtes sûrement aperçu.

En effet, du fait d'une équipe technique resserrée, nous ne pouvons pas entretenir les caniveaux, les trottoirs, les abords des maisons et donc l'herbe pousse. C'est une décision communale pour pouvoir mieux entretenir le fleurissement, les espaces verts (espace Chardin, rue du bouchot, place de l'église, le terrain de football...), le travail quotidien et surtout faire face à toutes les incivilités et dégradations.

Cependant, vous pouvez participer à faire ce geste pour la planète en nous aidant à débroussailler (mécaniquement) devant chez vous comme la loi le préconise ou plus si vous le souhaitez.

La planète et la commune vous en seront reconnaissantes.



Les écoles au centre des préoccupations

L'année 2017 aurait simplement dû être une année de bonnes nouvelles pour les écoles à Chavigny. En effet, les nombreux travaux et investissements mis en œuvre renforcent la qualité de vie dans les classes et la sécurité de chacun.

Mais deux dispositions voulues par le nouveau gouvernement et les services de l'Etat ont terni le paysage scolaire.

La première réside dans la décision de laisser le choix aux communes, dès la rentrée, de revenir sur un rythme de 4 jours d'école. On peut s'étonner de la parution d'un tel décret à quelques semaines seulement de la rentrée, sans débat avec les principaux intéressés (les équipes pédagogiques et les communes), mais chaque commune, reste libre de ses choix. Ce qui chagrine beaucoup plus, c'est que l'état refuse de garantir les financements des emplois et structures créés pour la mise en place des TAP voici 4 ans... Ce qui de fait, place les collectivités devant des difficultés à venir.

Malgré ce manque de visibilité et d'engagement de l'Etat, le comité des rythmes de l'enfant à Chavigny a décidé de maintenir la semaine de 4,5 jours pour cette rentrée. Comme il y a 4 ans, ce comité composé d'élus-e-s, des enseignants, des représentants de parents d'élèves et de la MJC des Castors prendra le temps de la réflexion. Il se réunira dès septembre pour débattre et envisager sereinement l'avenir.

Sa seule préoccupation sera l'intérêt des enfants (largement oublié dans le débat national actuel).

Une deuxième décision des services de l'Etat est venue troubler cette rentrée. En effet, au mois de juin, l'Inspection d'Académie annonçait la fermeture d'une classe à l'école maternelle... Alors même qu'il n'en était pas question lors des réunions décisionnelles du printemps.

Nous savons tous que les effectifs des classes sont fluctuants au gré des années. Mais la méthode a changé. Depuis plusieurs années, un véritable débat s'est engagé entre l'Etat et les communes pour

évaluer l'évolution des effectifs dans les écoles. Ce n'est pas la première fois que la commune connaît « un creux » dans le nombre d'élèves scolarisés. Mais comme le nombre d'habitants est en hausse constante, l'Inspection d'Académie acceptait de surseoir une année à une suppression de poste d'enseignant. Ce qui s'est passé en juin met fin à ce mode de fonctionnement.



En décrétant unilatéralement la fermeture d'une classe, les services de l'Etat n'ont pas laissé le temps à la commune de faire valoir des arguments prouvant que la situation n'est que temporaire. Et il faudra désormais beaucoup plus d'enfants pour rouvrir la classe (une dizaine), que le seuil appliqué pour la fermeture... Drôle d'équité...

Concrètement se pose un autre souci, celui de l'accueil des enfants de deux ans. En effet, depuis plusieurs années un accord avec l'Inspecteur d'Académie nous permettait d'accueillir (dans la limite des places disponibles) des enfants de deux ans. Avec cette fermeture de classe, cette disposition n'est désormais plus possible... Prenant ainsi plusieurs familles au dépourvu !

De tout cela, nous irons en discuter avec les représentants locaux de l'Etat (Préfet et Inspecteur d'Académie). Une commune et des élus locaux ne peuvent vivre et gérer une collectivité sous le coup de décisions arbitraires venues de Paris. La démocratie et la République valent mieux que cela...

Une retraite bien méritée...

Vendredi 4 août restera une journée particulière pour l'équipe municipale et le personnel communal, puisque ce fut le dernier jour de travail de Françoise DENIS, notre Secrétaire Générale de mairie. Elle aura passé 40 ans au service de Chavigny et des habitants. Elle aura connu bien des maires et élus-e-s municipaux et reconnaissons que sans elle, peu de chose aurait été possible aux différentes équipes municipales qui se sont succédé pendant toutes ces années. Elle est pour l'instant en congés et prendra officiellement sa retraite le 1^{er} novembre. Nous aurons bien évidemment l'occasion prochainement de fêter dignement ce départ en retraite et ainsi montrer toute notre reconnaissance pour tant de travail accompli pour le bien commun. Nous reviendrons prochainement sur ce temps de convivialité.



C'est Patricia Piquard, présente depuis 30 ans au secrétariat de mairie qui reprend les fonctions de Françoise DENIS. Elle sera épaulée par Amandine GIRARD, qui œuvrait ces dernières années à Maron et Sexey-aux-forges. Amandine est actuellement en arrêt car elle attend un heureux événement. Elle sera de retour parmi nous en février 2018.

Journée de l'environnement à Chavigny

La section « Patrimoine, Mémoire, Environnement » du Foyer Rural, en partenariat avec la commune a organisé la journée de l'environnement samedi 24 juin 2017.

La dizaine de Chavinéennes et Chavinéens présents a ouvert à nouveau le chemin communal qui relie la rue du Haldat à l'impasse Jean Jaurès (désherbage, coupe de branchages...). Les habitants, les scolaires pourront à nouveau emprunter ce raccourci vers Neuves-Maisons, le collège, la pharmacie... Cette journée a permis de découvrir des éléments du Patrimoine local : une partie encore cachée d'un pavage d'une ancienne route, les murs de pierres sèches (à remonter pour certains), les « bornes » délimitant les terrains et le chemin communal.



Mr Louis et Mr Michel ont bien aidé le groupe en désherbant mécaniquement le chemin, chacun de leur côté et ont ainsi permis à ce dernier de se concentrer sur les coupes. Tous les déchets verts ont été amenés à la nouvelle déchetterie de la CCMM avec le camion de la commune.

Un pot de l'amitié a ponctué cette journée vers 11h00 sur place.

N'oubliez pas la newsletter de Chavigny !

Rendez-vous sur la page d'accueil du site internet de la commune (www.ville-chavigny.fr), renseignez votre adresse mail, en bas de page, sous la rubrique

« inscription à la lettre d'information » puis cliquez sur le bouton « s'inscrire ».

Vous recevrez les nouvelles de Chavigny sur votre boîte mail !



Agenda : autour de l'Espace André Chardin

Samedi 16 septembre : Présentation des activités de la MJC des Castors

Dimanche 24 septembre : 4ème grand prix de Caisses à Savon organisé par le Comité des Fêtes et Colocass

Dimanche 01 octobre : repas des Aînés organisé par le CCAS - Pensez à vous inscrire auprès de la mairie !

Samedi 21 octobre : Assemblée générale du Foyer Rural



Dimanche 23 octobre : Broc'Livres et Vinyles organisée par le Comité des Fêtes

Samedi 11 et dimanche 12 novembre et samedi 18 et dimanche 19 novembre : Chavi'Rire : festival de théâtre délirant organisé par le Comité des Fêtes

Samedi 09 décembre : Fête de Saint-Nicolas organisée par le Foyer Rural, la MJC des Castors

Numéros utiles

Mairie : 03 83 47 24 32

Du Lundi au Jeudi : de 14h00 à 18h00

Le Vendredi : de 14h00 à 16h00

www.ville-chavigny.fr



Déchèterie Moselle-Madon : 03 54 95 62 41

CCMM : 03 83 26 45 00

Collectes des ordures ménagères et emballages recyclables

Ordures Ménagères : poubelle noire : ramassage effectué tous les mercredis matin

Emballages recyclables : ramassage effectué 1 vendredi sur 2, les semaines paires